

Compte rendu de la réunion publique du 26 juin à 18h30

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON

à la salle des fêtes de Pont d'Ain.

Discours d'introduction de M. Thierry DUPUIS, Président de la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

Ce projet coopératif avec les familles est un projet de territoire. L'objectif est de définir une politique forte impliquant les familles. Les thématiques concernées par ce projet touchent le social, la parentalité, l'enfance, la jeunesse. Ce projet bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocation Familiales de l'Ain et la Mutualité Sociale et Agricole, avec une vraie implication de ces acteurs pour le développement des services à la population. C'est une démarche innovante qui se veut participative.

Le projet coopératif, c'est permettre aux habitants d'indiquer leurs besoins ce qu'ils peuvent faire, on envie de faire pour mieux vivre ensemble.

Les diagnostics existants ressortent déjà des problématiques sur lesquelles il convient de s'y pencher et identifier les axes de travail pour y répondre. Il existe notamment des points inquiétants sur les jeunes, aussi bien sur le volet professionnel, sur leur vie sociale, sur l'alimentation... notre objectif est ainsi d'aller chercher ses jeunes, et de travailler avec eux sur des axes de prévention et d'actions, de services, pour le bien vivre sur notre communauté de communes.

Nous souhaitons par ce travail, impliquer le plus de volontaires disponible sur ce projet afin d'envisager ensemble le comment vivre ensemble, sans contrepartie immédiate mais permettant de développer un travail commun au bénéfice de tous.

En termes de calendrier, le souhait a été de réaliser un diagnostic global avant la fin de l'année et ainsi définir avec l'équipe municipale des pistes d'actions et développer des axes de travail avant la fin du mandat.

Intervention de M. Franck PARIS, CAF de L'Ain, Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Coopératif est une démarche innovante et volontariste réunissant la CAF, la MSA. Elle est proposée à la CCRAPC, dans le prolongement à la fois des actions et des services déjà accompagnés par la Caisse d'allocation familiale et de la Mutualité Sociale Agricole (RAM, CDL, EAJE, ...) et du projet de territoire de la CCRAPC. La signature officielle est intervenue le 15/06 lors de la manifestation « sur un air de famille » et engage ainsi l'ensemble des partenaires dans ce projet.

Ce premier projet coopératif nous engage à accompagner la CCRAPC jusqu'en 2022 dans le développement d'actions en direction des familles, pour 4 ans.

Les objectifs du Projet coopératif sont :

- lutter contre les inégalités dans l'accès au service,
- de créer du lien social et développer citoyenneté,
- à terme impulser des projets rassemblant les forces de chacun, avec les habitants et les familles du territoire.

Les champs d'intervention du projet coopératif peuvent être (à titre d'exemple) :

- La petite enfance : accueil collectif et individuel
- L'enfance : la jeunesse autour des loisirs, de l'autonomie des jeunes vers la vie active
- La Parentalité : lieu d'échange, action de soutien et d'information
- La santé : bilan de santé, action de prévention, ...
- L'accès aux droits : poste info en libre accès, accompagnement, ...
- La mobilité, ...

La population est ainsi associée dans le diagnostic dès cette première étape : Le recensement des besoins et actions en place sur le territoire.

Intervention de Mme Joëlle MORANDAT, administratrice MSA, Le Projet Coopératif : Comment participer ?

Afin d'être au plus près de la réalité du territoire, nous (MSA CAF et CCRAPC) avons souhaité intégrer une participation inédite des habitants, des familles et de tous les acteurs locaux (association professionnels, ...)

Cette participation débute aujourd'hui avec la présentation publique.

Demain, vous pourriez être :

- enquêteurs bénévoles pour rencontrer les familles du territoire,
- une famille enquêtée
- un participant lors de la restitution de l'enquête en novembre.
- et enfin, un acteur d'un des ateliers thématiques qui sera mis en œuvre à l'issue de l'étude de besoin.

Mme MORANDAT témoigne de sa participation en tant qu'usager sur un diagnostic participatif qui a eu lieu dans l'Ain en direction des seniors. Cette démarche est essentielle pour mettre en place des actions adaptées aux problématiques du territoire. Le diagnostic auquel elle a participé a permis de ressortir des actions concrètes : Mise en œuvre d'un minibus pour faciliter le déplacement, par exemple.

Intervention de Mme Clémence DUVAL, MSA Services Rhône Alpes

Présentation de la méthodologie du diagnostic et du déroulé de l'enquête

C'est un engagement fort porté par un partenariat dynamique et complémentaire d'acteurs au service du dynamisme local.

L'objectif est ainsi de :

- Construire ensemble l'avenir de notre territoire
- Contribuer aux réflexions et déployer des ateliers thématiques adaptés
- Partager des projets
- Imaginer notre lieu de vie
- Rencontrer et échanger

Dans l'intérêt des familles

Aussi, avec l'appui de MSA Services Rhône-Alpes, Association spécialisée dans l'ingénierie de projet la première étape consiste à mettre en place une enquête qui porte sur les besoins des personnes des 14 communes de la communauté de communes et d'élaborer un diagnostic de l'existant sur l'ensemble des domaines touchant les familles. (Mobilité, fragilités sociales, insertion sociale et professionnelle, logement, services, activités de loisirs ou encore touristiques).

Ce diagnostic passe par l'analyse et le partage des données statistiques, des éléments quantitatifs déjà existants mais également d'engager une démarche qualitative afin de créer un portrait social des habitants de la communauté de communes. L'objectif du diagnostic est ainsi de recueillir le point de vue d'une grande diversité d'acteurs et d'identifier et formaliser les atouts et freins du territoire, les opportunités mais également les limites et de les partager ensemble pour déployer des axes de travail partagés et communs.

En conséquence, dans un premier temps une étude a été engagée afin de mieux identifier et répondre aux besoins de la population.

Cette étude sera complétée d'entretiens semi-directifs avec les partenaires professionnels.

La démarche de diagnostic se structure autour de :

L'étude des caractéristiques démographiques et sociales du territoire

A travers l'état des lieux de l'offre existante (offre de service, partenaires, infrastructures, etc.)

En identifiant les besoins globaux et spécifiques de la population du territoire

En définissant les moyens mobilisés et les instances de partenariat existantes

Et ainsi, définir l'écart entre le besoin et l'offre de service existante

En termes de méthodologie, il est prévu :

1 - Le recueil des données statistiques et des informations nécessaires à l'enquête

2 - La synthèse des données et diagnostics existants

La réalisation de l'enquête auprès de la population

La prise de contact avec les partenaires notamment avec les associations caritatives et les partenaires de l'emploi des jeunes, afin d'identifier les acteurs les plus éloignés de l'information.

3 - Réception des questionnaires

Entretiens semi-directifs avec les partenaires

4 - Présentation des résultats et axes de priorisation

Lancement des groupes de travail

Ce travail ne pourra se faire sans la participation active des familles et le regard de l'ensemble des parties prenantes sur les questions de la famille, l'enfance et la

jeunesse avec des entrées thématiques variées. (Mobilité, fragilités sociales, insertion sociale et professionnelle, logement, services et modes de garde, activités de loisirs, formation,...).

Ce diagnostic est l'occasion d'identifier les leviers pour ajuster au mieux l'offre aux besoins.

Le déroulé de l'étude de besoins

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les familles ce qu'ils font, comment ils vivent et ce qu'ils souhaitent pour améliorer leur quotidien.

Il est aussi prévu par ce biais de connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires de créer ou d'améliorer les services pour que les familles puissent rester et mieux vivre dans nos villages.

Identifier les particularités sur chaque territoire, avec un regard particulier sur l'isolement, les contraintes financières, les mobilités et l'adaptation dans le logement,

Permettre d'identifier et d'interroger des personnes potentiellement vulnérables et actuellement non accessibles car méconnaissent ou n'accèdent pas aux services et structures du territoire.

Connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires d'adapter leurs propositions en conséquence.

Méthodologie :

Conception

- Définition du territoire en fonction d'un bassin de vie et la volonté des communes à participer (engagement moral et mise à disposition de moyens humains) : la communauté des communes
- Choix du critère d'âge des personnes qui seront enquêtées en se basant sur les données INSEE

Elaboration

- Signature de la clause de confidentialité entre MSA Services et les communes du territoire de l'étude,
- Transmission par les communes des listes électorales civilité ou sexe, nom, prénoms, date de naissance adresse,
- Détermination de l'échantillon définitif

- Tirage au sort aléatoire pratiqué pour chaque commune en fonction de la proportion d'hommes et de femmes, attribution d'un numéro d'ordre aléatoire affecté à chaque personne.

Communication

- La communauté de communes, informe leurs administrés de la mise en place d'une enquête pour connaître les besoins L'information se fait :
 - par cette réunion publique de lancement
 - par la diffusion d'informations et un courrier aux enquêteurs
 - Les enquêteurs bénévoles du territoire sont formés, 20 à 25 enquêteurs (8 à 10 questionnaires/enquêteur) nécessaires

Réalisation

- Entretien individuel anonyme et non obligatoire, d'environ une heure
- Une soixantaine de questions abordant diverses thématiques : Des informations administratives, la situation familiale et professionnelle, l'utilisation des équipements et services pour vous mais également en famille et vos enfants par âge, les aides financières et vos ressources, votre vie sociale, les services prévention santé, ou encore les besoins et perspectives.
- Questions principalement fermées, rapide à remplir

La personne bénévole contacte l'enquêtés à partir de la liste tirage au sort, demande si la personne souhaite être interrogée, donne rendez-vous, effectue l'enquête au domicile ou en mairie. Il va de soi que les personnes ne sont pas obligés de participer à cette enquête.

Les renseignements demandés par l'enquêteur sont confidentiels. Par ailleurs ce questionnaire est anonyme c'est-à-dire qu'il ne mentionne pas votre nom sauf si la personne souhaite être recontactée.

2 listes seront disponibles par communes dans le cas où les enquêtés sélectionnés refusent, ne sont pas disponibles, est sélectionné le couple dans les deux listes...

Un territoire :

14 communes mobilisées :

- Boyeux Saint Jérôme
- Cerdon

- Challes La Montagne
- Jujurieux
- Labalme
- Mérignat
- Neuville sur Ain
- Poncin
- Point d'Ain
- Priay
- Saint Alban
- Saint Jean Le Vieux
- Serrières sur Ain
- Varambon

L'enquête de besoins s'adresse à la population présente sur les 14 communes.

Un échantillon :

20 à 49 ans

Ciblage de la population potentiellement la plus concernée par ce projet coopératif avec les familles.

Total de 5 319 habitants sur la population cible 20 - 49 ans sur la communauté de communes

213 questionnaires, avec un maximum de 43 enquêtées sur pont d'Ain et un minimum de 2 habitants sur Mérignat et serrières sur Ain.

Au total 213 personnes, soit 4% de la population concernées interrogées.

Au regard des éléments INSEE sur la population de chaque commune, un total de 111 hommes enquêtés et 104 femmes.

Ces personnes seront tirées au sort à partir des listes électorales de chaque commune.

L'enquête se déroulera du 8 Juillet au 30 aout 2019.

Une restitution auprès de l'ensemble de la population et des partenaires le 16 novembre 2019

Attentes vis-à-vis des bénévoles- enquêteurs

- Entre 25 et 30 enquêteurs-bénévoles

- Se faire connaître à l'issue de cette réunion
- Se présenter le 5 juillet pour la formation d'1/2 journée (Matin - 9h30 à 12h ou Après-midi - 13h30 à 16h)
- La liste des enquêtés sera remise lors de la formation avec les questionnaires vierges
- Enquête conduite pendant l'été et jusqu'en septembre 2019
- Signer un document de confidentialité des données

Focus sur le rôle des "enquêteurs - bénévoles" (pour mettre en évidence la spécificité de la méthodologie de l'enquête et les éléments d'informations clés: date de la formation, ...)

30 enquêteurs estimés au total sont nécessaire, cela représente entre 1 et 5 enquêteurs attendus par commune.

Chaque enquêteur aura en charge l'administration de 8 questionnaires en moyenne

La répartition aura lieu lors de la formation, ou par le biais du référent par commune

Etude du guide de l'enquêteur, du questionnaire et répartition de la liste des enquêtés par commune, selon les connaissances, lieu, organisation pratiques

Insister sur les attentes vis-à-vis des enquêteurs bénévoles

Disposer de volontaires en nombre suffisant

Une fiche est à disposition des habitants afin d'identifier les volontaires par communes à remplir. Plus de enquêteurs, mieux c'est...

Un référent par commune est désigné pour transmettre les questionnaires à MSA Services

L'entretien va durer entre 15 minutes à 1h selon la situation familiale de la personne,

Une information auprès des administrés sera réalisée par la communauté de commune début juillet. Une fois l'information réalisée, l'enquêteur prend contact avec la personne pour fixer la date de rendez-vous. L'enquêteur a toute latitude pour organiser ces enquêtes à sa convenance, en respectant les consignes du guide et du questionnaire.

Une fois les questionnaires remplis ils sont à transmettre à la commune de référence pour un envoi groupé par commune (entre 5 et 40 questionnaires à la fois) pour une saisie au fur et à mesure dans l'été.

Un calendrier serré pour produire ce diagnostic et avancer sur des axes de travail avec les familles :

- Finalisation des démarches administratives avant le 1^{er} juillet 2019
- Formation des enquêteurs le 5 juillet avec la remise des questionnaires vierges, du guide de l'enquêteur et des listes tirage au sort
- Remplissage des questionnaires pendant l'été, avec une date limite au 30 aout

Retour des questionnaires adaptable en fonction des congés des enquêteurs et bénévoles. Mais la nécessité de recevoir régulièrement dans l'été des questionnaires afin d'assurer la saisie et l'exploitation en septembre

- Des réunions afin de partager et travailler sur les axes identifiés en octobre / novembre pour une restitution publique à la population et un travail en atelier le 16 novembre 2019

Echanges avec la salle

Les questions portent sur :

- La possibilité de ne pas répondre à l'enquête, gêne vis-à-vis des questions personnelles que l'enquêteur recevra. L'enquêté est en droit de refusé. Rappel également sur la clause de confidentialité remplie par l'enquêteur, sur le fait que le questionnaire est anonyme. Une analyse des réponses globale sera réalisée au niveau de la communauté de communes.
- Un exemplaire du questionnaire circule dans la salle afin de se rendre compte du contenu du questionnaire
- Le thème de l'innovation et du numérique ne ressort pas de l'enquête.
- Le nombre des enquêteurs-bénévoles : Les communes où seulement 2 enquêtés sont identifiées, faut-il un enquêteur par commune ? Dans l'idéal c'est mieux pour l'administration, mais si le nombre d'enquêteurs est insuffisant, on peut imaginer de regrouper un enquêteur sur plusieurs communes.
- Les personnes sont invitées à informer du souhait de participer.